



**On ne peut pas nous poursuivre,
nous condamner :**

**Nous ne cesserons pas
de dénoncer**



L'INVASION Allemande



LES ALLEMANDS CHEZ NOUS, par Urbain Gohier.

L'ŒUVRE



9^e ANNÉE — N^o 28
220, Fg St-Honoré (8^e)
Téléphone 589.55

11 Juillet 1912
PAR AN : 10 FRANCS

6461

Éditions de L'ŒUVRE :

LE RÉVEIL

PAR

URBAIN GOHIER

Garder une Patrie
Refaire un Peuple

Un volume de 350 pages. PRIX 1 fr. 25 (franco 1 fr. 50)

NOS BONS APÔTRES

Comédie en trois actes

DE

GUSTAVE TÉRY

avec une Préface de Jules Lemaitre

PRIX : 1 franc (envoi franco)

COMMENT FINIRA le RÉGIME ABJECT? OÙ ALLONS-NOUS?

Mille réponses des lecteurs de L'ŒUVRE

avec une introduction et une conclusion

PAR

GUSTAVE TERY

Un volume de 500 pages. — PRIX : 3 fr. 50 (Envoi franco)

LE BOTTIN DU FAVORITISME

OU

LE GOTHA DE L'ARRIVISME

avec une préface-boniment de J.-J.-T. STEEG

(Ministre de l'Intérieur)

PRIX : 1 fr. 25



LES ALLEMANDS CHEZ NOUS

Les Fourgons de l'Étranger

PAR

URBAIN GOHIER



Les cérémonies et « messes laïques » en l'honneur de J.-J. Rousseau ont encore mis en lumière le fait capital que nous commentons ici sans relâche : le Régime abject est le règne de l'étranger.

A la Sorbonne, au Panthéon, dans les Ligues qui arborent une enseigne humanitaire, dans toutes les Associations subventionnées d'arrivistes et d'intrigants, dans les manifestations de « loyalisme » républicain, dans les banquets officiels, dans les galas, on ne voit que *des figures exotiques*, on n'entend résonner que *des voix, des accents, des noms étrangers*.

C'est toujours, au milieu d'un grand déploiement de soldats en armes, de policiers en uniforme et de policiers travestis, la même bande de ministres et de fonctionnaires métèques, des Steeg, des Grumbach, des Viviani, des Gruenbaum, des Dreyfus, des Rei-

— 973 —

Reçu 1638 - 11 8.P 2884

nach, escortés par une tourbe d'intrus aux faces tartares, asiatiques, kalmouckes, valaques, germaniques, suivis de quelques misérables Français, politiciens ou vaguement publicistes, portant leurs rubans rouges ou violets à la boutonnière comme un insigne de servitude, et louant trente deniers par jour leur complicité contre la patrie.

Tout Berlin, tout Frankfort, tout Odessa, tout Varsovie, tout Bukarest, tout Salonique, des Q.-M., des roussins, la pègre du journalisme et de l'Université, les Loges, la Synagogue, le Temple — voilà *leur* République, intégralement.

Le 3 juillet, le ministre du commerce Fernand David (*Juif?*) va inaugurer à Diélette une gare maritime. Le *New-York Herald* donne de la cérémonie ce compte-rendu :

Un banquet a eu lieu dans le hall de la gare et des discours ont été prononcés par M. David, par le maire, par le président de la Chambre de commerce de Cherbourg, et par Herr Hattemer, de la *Hambourg-America-Line*, qui parla au nom des représentants à Cherbourg de la grande Compagnie de navigation ; Herr Surbeck, agent du *Nord-deutscher Lloyd* et M. Nicolas Martin, des lignes *American* et *White Star*, étaient aussi présents...

Dans le cours de l'après-midi, M. Fernand David sortit à bord du remorqueur *Nomadic* de la *White Star Line*, pour assister à l'arrivée en rade du *Kronprinz-Wilhelm*, venant de Brème.

Les étrangers, les Allemands au premier rang, sont bien là chez eux ; le ministre de la

République est *leur* ministre ; s'il veut faire un tour en mer, c'est sur un bateau étranger.

Un journal parisien sollicite des déclarations qui rassurent ses lecteurs contre le mouvement de désaffection républicaine. Qui va-t-il consulter ? Le Juif Arthur Lévy, le Juif Naquet, le Juif Max Nordau. C'est avouer que tous les Français auraient donné la réponse qu'on redoute. Le régime n'a plus pour lui que le ghetto.

Un autre journal parisien veut savoir si « l'art doit être national ». Il va le demander au Juif Lévy-Dhurmer.

Nos livres classiques sont fabriqués ou annotés par les Métèques ; notre histoire nationale est racontée et commentée dans les écoles d'après les « manuels » que fournissent des Métèques.

Nous avons vu que les Ministères de la Guerre et de la Marine réservent à l'étranger, principalement à l'Allemagne, les fournitures de conserves, d'instruments chirurgicaux, de matières premières pour les explosifs et les poudres, d'armes blanches, de machines électriques, etc., etc.

Voici la preuve que l'Administration des Chemins de fer de l'Etat *impose* dans ses cahiers des charges l'emploi de fournitures étrangères.

J'ai sous les yeux un cahier des charges pour la réfection de la peinture du viaduc métallique sur la Penzé (ligne de Murlaix à

Roscoff). Les articles 2 et 3 obligent l'entrepreneur à prendre le minium et les peintures spéciales chez les fournisseurs suivants :

— D^r Graf (représentant à Paris, M. Max Kaiser).

— Miraculum (représentant à Paris, M. Emmel).

— Ferrubron (représentants à Paris, MM. Erchmann et C^o).

— Bessemer (représentants à Paris, MM. Freitag et C^o).

— Yacht Enamel.

« Je connais l'industrie des couleurs et vernis, — écrit la personne qui me communique ce document, — et je puis vous affirmer que chez nous, en France, on trouve une belle série de très honorables maisons capables de fournir à l'Etat des peintures irréprochables. Mais pour rafraîchir la façade de Marianne, il faut des Rastas. »

Parallèlement à l'*Œuvre*, depuis six mois, l'*Action française* publie des renseignements et des documents d'une signification terrible, sur l'invasion de la France par les Allemands. La presse républicaine garde un silence obstiné.

Elle donne ainsi au public l'impression que le seul parti royaliste est demeuré patriote; que le seul parti royaliste ne pactise pas avec la coalition rastaquouère contre la France. Elle abandonne aux royalistes le monopole du patriotisme, comme elle leur a tant de fois

abandonné le monopole de l'honnêteté, plutôt que de jeter par dessus bord les malpropres et les scélérats du personnel gouvernant.

Est-ce assez maladroit? Assez stupide? Les monarchistes pourraient-ils souhaiter une recommandation plus efficace auprès du peuple? Les scribes de police et de fonds secrets n'ont pas manqué de dire que l'*Œuvre* était d'accord avec les royalistes, quand elle faisait ses plus belles campagnes contre les coquins et contre les traîtres. Les meilleurs auxiliaires de la propagande monarchiste ne sont-ils pas tous ces républicains de qui le lâche silence étonne, irrite, indigné les Français?

Pendant un siècle (1814-1912), les républicains ont répété que les Bourbons étaient rentrés « dans les fourgons de l'étranger. »

Le reproche devenait bien imprudent après 1870 : car la Troisième République nous a été apportée dans les fourgons prussiens. Deux mois avant la guerre (8 mai), le suffrage universel acclamait le second Empire par sept millions et demi de *oui* contre un million et demi de *non*. Sans le canon prussien, Ribot serait toujours procureur impérial, Fallières occuperait quelque petit emploi à l'office des Tuileries, et tout le personnel du Bloc crierait : « Vive l'empereur! » sur le passage de Napoléon IV.

Du moins, si la Restauration était rentrée dans les fourgons de la coalition, elle fut un gouvernement français devant l'étranger.

Quelques années après Waterloo, les ministres de Louis XVIII parlaient à nos vainqueurs sur un ton que les ministres de la République n'osent pas prendre quarante ans après Sedan.

La République apportée dans les fourgons prussiens demeure logiquement le gouvernement de l'étranger. Chez la prostituée Paiva, le métèque Gambetta livra ce qui restait de l'honneur national au comte Henckel de Donnersmarck. Et sans trêve, l'Allemagne secondée par les Juifs nous a imposé ses volontés, son personnel. Les Juifs, ses fourriers, préparent le logement des casques à pointe. Herr Jaurès et sa bande, publiquement aux gages du kaiser, paralysent en toute occasion critique la diplomatie ou la force militaire françaises. Les Allemands prennent possession méthodiquement de nos principales industries.

Qu'on parle allemand dans tout un quartier de Paris, que des journaux s'impriment en allemand, que les associations allemandes foisonnent, il est impossible de l'empêcher, puisqu'il y a plus de cent mille Germains établis dans nos murs. Mais qu'on tienne des réunions publiques à la Bourse du Travail en *yedish*, qu'on fasse à Paris des campagnes électorales, qu'on appose à Paris des affiches politiques en hébreu, c'est une insolence qu'aucune nation ne souffrirait.

La République l'endure parce que les électeurs-bandits importés des ghettos lui donnent les derniers suffrages dont elle subsiste.

C'est un fait stupéfiant, mais c'est un fait, qu'il ne s'est pas trouvé un député à la Cham-

bre pour interpellier le gouvernement sur les *campagnes électorales en langues étrangères*.

Les rédacteurs rastaquouères de l'*Humanité* s'adressent à leurs électeurs parisiens en langue hébraïque, parce que ces électeurs, fraîchement importés par l'Alliance israélite, n'entendent pas le français.

Et pas un député « français » n'a demandé au gouvernement de la République pourquoi la qualité de citoyen français est octroyée à la vermine des ghettos allemands, roumains, galiciens, polonais, russes, levantins, avant même qu'elle ait fréquenté l'école française!

C'est que les Q.-M. ne veulent pas se fermer les guichets des banques juives et des compagnies internationales. On les fait taire pour quatre marks aussi facilement qu'on les fait parler pour cent sous.

A bas les Q.-M., complices de l'étranger contre la nation !

A bas le Régime abject, venu dans les fourgons de l'étranger et qui n'est plus soutenu en France que par l'éternel étranger !

URBAIN GOHIER.

Demandez avec le présent numéro,

Demandez dans tous les Kiosques,

Demandez dans toutes les Gares,

PEAU-DE-BALLE

Par GEO DE LA FOUCHARDIÈRE

Prix : 0.95. — Envoi franco par *L'Œuvre* : 1 fr.



Paraîtra cette semaine :

P. P. C.

OU

Simple recours

AU

CONSEIL D'ÉTAT

PAR

Gustave TÉRY

Professeur révoqué.



La déclaration des droits du Juif.



Sans connaître aussi admirablement les coulisses de la Grande Révolution que l'affirme trop élogieusement mon ami Urbain Gohier, je puis peut-être dire, ou, tout au moins, répéter après plusieurs historiens que la Révolution française est très imparfaitement connue.

Tous les jours, des gens disent :

— Jamais on n'écrira l'histoire de la Révolution.

— Non ! Tant qu'on n'écrira pas exactement l'histoire du peuple juif et de la Franc-maçonnerie de 1789 à nos jours. L'histoire de France, depuis 1789, n'est plus tout à fait l'histoire des Français.

Et si l'on a célébré le bicentenaire de Rousseau, comme jamais on ne célébra même l'anniversaire de Voltaire, de Diderot, de Condorcet, c'est que les Juifs avaient leurs raisons. Lintilhac et Chopinet ne savent pas eux-mêmes pourquoi ils ont été mobilisés. On envoie les soldats de corvée au pain ou au nettoyage du quartier. Ils y vont. C'est tout. Lintilhac poussait la brouette et Chopinet avait la pelle.

C'est le *Contrat social* ; c'est le *Discours sur l'inégalité* qui ont émancipé les Juifs.



Je ne dis pas, notez-le, que Rousseau l'a fait exprès. Edouard Drumont et Gustave Téry ont raison sur ce point.

Sophiste qui traduit les erreurs genevoises en

un français délicieux, artiste qui transforma les funèbres momiers de Genève en personnages de pastel, en bergers de Watteau et en paysans de Lancret, Rousseau vécut sa vie, sema ses graines empoisonnées. Les traîtres furent ceux qui les arrosèrent, récoltèrent les plantes et les firent respirer à la France : Clermont-Tonnerre, l'abbé Grégoire, Talleyrand, La Rochefoucauld-Liancourt, tous les francs-maçons aristocratiques.

La plante que produisirent les écrits de Rousseau, c'est les *Droits de l'homme*.

Je vous entends encore, Téry, me dire l'autre jour :

— Mais c'est que je suis très « Droits de l'homme », moi ! Ce que je reproche tous les jours au gouvernement, c'est d'oublier ou de violer la Déclaration, la charte de la démocratie...

Il l'oublie parce que vous n'êtes pas Juif, Téry ! *La Déclaration des Droits de l'homme*, dans l'esprit des sociétés secrètes, n'a jamais été que la Déclaration des Droits du Juif.

Avant 89, les Français n'avaient point besoin de *Droits de l'homme*.

Comme chrétiens, comme habitants de la France, pays faisant partie de la chrétienté, comme sujets d'une monarchie dont le fondateur s'était fait chrétien, croyez-vous vraiment que les Français recevaient uniquement des coups de trique et une poignée d'herbe pour leur nourriture, comme l'ont insinué des historiens officiels ?

Non ! En échange de l'impôt, en échange des devoirs qui leur étaient imposés et qui ne comprenaient même pas le service militaire que nous avons aujourd'hui, les Français avaient mieux que des droits : ils avaient des privilèges.

Oui, Téry ! Vos aïeux avaient des privilèges, comme tout le monde !

Le roi avait les siens ; les seigneurs avaient les leurs. Les villes en avaient aussi, dont elles étaient fort jalouses ! (Je vous conterai un jour la lutte entre le Sénat de Strasbourg et Louis XVI au sujet d'un des privilèges de Strasbourg, qui consistait à

interdire aux Juifs de posséder un immeuble dans la ville et d'y dormir, même une nuit, sans autorisation.) Les corporations avaient leurs privilèges, rempart aujourd'hui détruit contre l'arbitraire du pouvoir central. Le roi n'eut pas osé enfreindre un privilège de la corporation des savetiers.

Dans cette chrétienté, chacun avait donc ses droits, appelés privilèges. De ce que le mot a été vilipendé, s'ensuit-il qu'il doive signifier autre chose que ce qu'il a toujours signifié ?



Au surplus, les cahiers de 89 ne parlaient que des *Droits de la nation*. On n'a jamais su par quel subterfuge l'expression *Droits de l'homme* y fut substituée.

Seuls, le Juif, l'étranger n'avaient point de privilège. Seuls, le Juif, l'étranger avaient intérêt à combattre, à abattre les privilèges. Eux seuls y gagnaient.

Et d'une !

Puis on revendiqua les « droits de l'homme » qui allaient remplacer ceux du Français, du chrétien. On ne va pas à la messe, mais on n'est pour cela ni d'origine bouddhique, ni d'origine islamique. On nierait être un chrétien que le Juif vous contredirait en vous appelant goy !

Les droits de l'homme furent votés.

Alors, le Juif n'eut plus qu'à dire :

— Je suis un homme ! Je réclame mes droits !

Le tour était joué.

Quand le Juif eut les droits de l'homme, il interpréta le mot « homme » dans le sens talmudique : *les Juifs seuls sont des hommes*, et il dénia ces droits aux chrétiens. Le gouvernement d'aujourd'hui est resté dans la ligne de conduite des sociétés secrètes de 89, inspirées par cette société secrète mère de toutes les autres : la *Nation juive*, en interprétant les Droits de l'homme comme les Droits exclusifs du Juif.

Vous avez entendu parler du cheval de Troie, Téry ! Ecoutez Virgile nous raconter l'histoire de l'entrée surnoise des Juifs dans la société française déchristianisée, dépouillée de ses privilèges, c'est-à-dire de ses droits.

Les Juifs sont sortis des flancs de la Déclaration des Droits de l'homme comme les Grecs sont sortis des flancs du cheval de Troie pour piller et massacrer les candides Troyens.

Ecoutez donc comment Virgile fait parler les Troyens, ou, si vous le préférez, les candides Français :

Nous faisons une brèche à nos murs et ouvrons l'enceinte de la Ville. (C'est ce que fait, en 1789, l'Assemblée nationale.)

La fatale machine franchit les murailles, portant la guerre dans ses flancs. Les jeunes garçons et les jeunes filles l'entourent en chantant des hymnes.

Ce sont les fêtes civiques !

Les Troyens poussent la machine en chantant et l'aident à entrer. Puis, le lendemain, c'est le massacre, la tuerie. Et on entend ce cri :

L'ennemi tient les murs !

Ce cri, Téry, vous n'êtes pas aujourd'hui le dernier à le pousser !



Aussi bien, lesquels furent les plus ardents à la voter, cette *Déclaration des Droits de l'homme* ?

Les mêmes qui votèrent deux ans plus tard l'émancipation des Juifs. Ils appelaient cela régénérer un peuple esclave.

Mais ils étaient presque tous aristocrates. Les députés plébéiens étaient plutôt contre.

Les partisans des Droits de l'homme, les orateurs en faveur de l'émancipation des Juifs s'appellent Castellane, Clermont-Tonnerre, Mirabeau, Talleyrand, Vicomte de Noailles, de Turnel, de

Beauharnais, de Sèze, La Rochefoucauld-Liancourt, de Saint-Priest, Maréchal de Mouchy, d'Antraigues, etc., etc., toutes les loges maçonniques chic à côté de Robespierre, de Grégoire et de Barnave.

Contre les Juifs : Rewbell, futur régicide, l'abbé Maury, Schwends (député de l'Alsace), Fonstaing, Alquier, Tolleville, Beaumetz (pas Dujardin) et trois évêques qui avaient demandé, lors de la discussion de la Déclaration des Droits de l'homme, qu'on y inscrivit aussi le mot Devoirs. En ce cas, ils l'auraient votée, tout en regrettant qu'on ne rappelât pas le nom du Christ qui se trouvait dans la Charte de Clovis, dans le préambule de la première constitution de la France que fut la loi salique. Le mot devoirs et le nom du Christ furent écartés. Les Juifs ne voulaient pas du premier et le nom du second n'aurait peut-être pas facilité leur entrée dans la Société française.

Eh bien ! C'est surtout cela qu'ils ont voulu nous remémorer, en Rousseau, bien plus que Rousseau lui-même.

C'est le *Contrat Social*, c'est le *Discours sur l'inégalité* qui, adroitement exploités par des maîtres comme le F. : M. : Clermont-Tonnerre, rapporteur du décret de l'émancipation des Juifs (encore un détail que je signale à Gohier), ont fini par faire des Juifs non pas nos égaux, mais nos maîtres.

Et c'est pour cela qu'au fond, la manifestation en faveur de Rousseau a eu sa contrepartie : une manifestation au fond de laquelle l'antisémitisme était caché, à l'insu peut-être des manifestants eux-mêmes.

JEAN DRAULT.



Mon Carnet

PAR

Urbain GOHIER

Les Q.-M. et le Jeu.

Au Sénat, dans la séance du 4 juillet, M. Empereur, sénateur de la Savoie, a fourni les renseignements les plus détaillés et les plus scandaleux sur les tripots des villes d'eaux.

L'an dernier, cent vingt trois établissements thermaux ont donné à jouer ; les tenanciers ont encaissé 48 millions, sur lesquels ils ont versé 7.220.834 francs à l'Etat.

Les 4.600 cercles et casinos où l'on joue en France rapportent une centaine de millions.

A l'*Œuvre* et dans le *Journal*, j'ai proposé à diverses reprises de prendre ces cent millions pour décharger d'autant le contribuable.

Dans la séance du 6 juillet, M. Paul Morel, sous-secrétaire d'Etat à l'intérieur, a déclaré que le gouvernement n'accepterait jamais le monopole des jeux.

La raison est claire. Il y aurait alors une comptabilité régulière, soumise au contrôle des inspecteurs des finances, et une affectation des recettes dans le budget général.

Avec le régime actuel, le gouvernement se constitue une « caisse noire » de sept millions. Les tenanciers des cercles, casinos et tripots, à la merci du ministre, des Q.-M. et des directeurs de journaux officieux, chantent copieusement, sans que les bénéficiaires aient de

comptes à rendre ni d'indiscrétion à redouter.

J'ai cité cet exemple d'un député, directeur de journal parisien, qui a touché jusqu'à sa mort 40.000 francs par mois d'une seule maison de jeu, dont il défendait l'autorisation contre toute concurrence ou menace de retrait.

Quand un Q.-M. ministériel est trop pressé par ses maîtresses ou par ses créanciers, quand un directeur de journal ministériel est à bout de ressources, on fait une razzia dans les tripots. Il faut que les tenanciers s'exécutent. La police aussi trouve largement son compte dans l'étouffement des « sales histoires ». On peut lire dans *Leur République* le jugement d'un tribunal qui déclare candidement que l'intervention d'un Q.-M. pour arracher à la justice les croupiers voleurs est un fait normal...

Le Régime abject refuse cent millions qui soulageraient le budget, afin que les ministres, les Q.-M. et leurs journalistes continuent d'extorquer des tripots vingt millions ou davantage pour leur propre compte.

Metchnikoff et le pou.

Le Rasta en chef de l'Institut Pasteur, avant de travailler la crotte de chien, s'adonnait au dressage du pou.

Dans une thèse présentée par le docteur Huet le 16 février 1910 à la Faculté de Médecine de Paris, nous lisons (p. 33) :

M. Metchnikoff fait observer que les poux ont l'odorat très fin et qu'ils ont horreur de l'odeur du soufre. Dès lors, il est facile de se mettre à l'abri de leur piqure par des frictions de pommade sulfureuse ou tout simplement en portant sur la peau un sachet rempli de fleur de soufre.

Rappelons à cette occasion une expérience très élé-

gante du professeur, qui utilise l'odorat très fin du « pediculus », et montre son affinité pour la malpropreté. Ayant remarqué que les poux, en effet, vivaient de préférence sur certains individus et semblaient fuir les autres, il plaça autour d'une petite table, au centre de laquelle il avait mis un pou, quatre de ses élèves. Le pou se dirigea lentement vers l'un d'eux sans beaucoup d'hésitation.

Il varia l'expérience, et à plusieurs reprises, changea ses sujets de place. A toutes les fois, le pou reprenait sa marche traînante vers le même individu. On constata, après l'expérience, qu'il était d'une manière évidente le plus sale des quatre étudiants.

Les Rastas chez nous.

Le 3 juillet, à la X^e Chambre :

— Dix-huit mois de prison à Manuel de Vosquez, « banquier », pour abus de confiance ;

— Deux ans de prison à Michel Lévy, dit Michell, « banquier », pour escroquerie.

Mais les *gogos* français marchent toujours.

Le commerce français.

Un statisticien — ce sont des gens qui ont des loisirs — a classé par ordre de fréquence les noms des commerçants patentés dans la République française.

Il a trouvé, au premier rang, 7.730 Martin.

Au second rang, 5.410 Lévy.

Sans compter les Lévy qui se font appeler Dubois.

Les Tartuffes.

Au moment de s'embarquer à New-York pour rentrer en France, après avoir inauguré le mo-

nument Champlain, M. Hanotaux, satire de l'Académie, a déclaré aux journalistes : « Les Américains devraient étudier *les bases de la famille* française, qui donnent à notre nation sa solidité. »

Dans le *Temps*, Gaston Deschamps, Prince des cuistres, qui accompagnait la mission, raconte que le même Hanotaux fut conduit par notre ambassadeur au tombeau de Washington : « C'est en mémoire d'une vie exemplaire et d'une irréprochable conscience que le chef de la délégation déposa sur la tombe de Georges Washington une couronne parée des trois couleurs de notre drapeau. »

La famille française glorifiée par Hanotaux, la vie exemplaire de Washington louée par Hanotaux, — cela concorde bien avec l'apothéose de Jean-Jacques, éducateur et modèle de la jeunesse « républicaine », dans le pays de Briand, de Flachon, de Deschanel et de Félix Faure.

La ruse de Claretie.

Mardochee Claretie a fait savoir au prince de Galles, par l'intermédiaire d'Arthurenne-Meyer, qu'on avait reconstitué le baldaquin de Mlle Sorrel.

D'un côté se voit la devise *Dieu et mon droit* ; de l'autre, *Honny soit qui mal y pense* ; en tête, ce calembour du meilleur goût : *Fort et Vert*.

Le respectable tenancier de la Maison a confiance dans le succès. On l'entend murmurer les vers de Laurent Tailhade (*Pages choisies*) sur nos hétaires nationales :

Toujours belles ! toujours pimpantes ! toujours fraîches !
Camélias sculptés dans un cœur de navet,
La plupart en étaient à la saison des pêches
Au temps de Rémusat et de Montalivet.

Où le grand-père a passé...

URBAIN GOHIER.



Le Juif Roi au Palais-Royal



Cette fois encore, l'*Œuvre* avait signalé l'attentat du Juif Bloch-Levallois contre le Palais-Royal. Le résultat prévu ne se fit pas attendre : la mèche étant éventée, tous les journaux, dont les louanges sont à louer, célébrèrent sur le mode dithyrambique l'admirable projet qui allait rendre la vie au Palais-Royal en lui apportant la Bourse.

La Bourse et la vie du même coup, quelle merveille ! Qui donc parle de destruction ? C'est résurrection qu'il faut dire. — Mais vous allez jeter bas le Palais ? — Pas le moins du monde ; nous ne dérangerons pas une ligne de son architecture, et même en édifiant notre Bourse au milieu du jardin, nous rendrons à l'ensemble son aspect primitif ; nous nous bornons à reconstruire le « cirque », qui brûla en 1798. Voyez plutôt ces gravures du temps... En somme, nous restaurons le Palais-Royal en le modernisant...

Ah ! que ce plat juif était joliment accommodé ! Si une indiscretion n'avait pas été commise, Bloch nous le servait tiède, et l'affaire était dans son sac. Par bonheur, l'*Action Française*, qu'il faut féliciter cette fois encore, est intervenue énergiquement et utilement, comme le prouve le vote du conseil municipal. Le Juif en

est pour ses frais d'« arrosage », car la révélation de Léon Daudet, racontant qu'il a eu le cynisme de venir proposer 4.000 francs à l'*Action Française*, nous indique assez quel prix il a dû payer les articles parus ailleurs.



Bloch-Levallois va-t-il passer cet inutile débours au compte des profits et pertes ? Il faudrait, pour l'admettre, bien mal connaître la tenacité sémitique. Déjà, l'on nous prévient que cette question du Palais-Royal ne regarde pas le conseil municipal, et que l'Etat seul peut la résoudre. Bloch-Levallois ne croit donc pas la partie perdue. Après cet échec, il va sans doute faire le mort pendant quelque temps, et un de ces jours, nous verrons reparaitre le projet sous une forme encore plus alléchante. Le Juif aura mis à profit ce répit pour prendre ses dernières dispositions et s'assurer tous les concours nécessaires. L'affaire est, d'ailleurs, beaucoup plus avancée qu'on ne l'imagine. Dès maintenant, par des options savantes, Bloch s'est rendu maître de tous les immeubles qu'il guigne. Des contrats passés avec les propriétaires leur interdisent de renouveler les bails de leurs locataires, et il fallait voir les mines désolées de ceux-ci, l'autre soir, à la réunion que présidait Maurice Barrès.

Nous avons pu causer avec plusieurs d'entre eux, établis dans les boutiques du Palais-Royal, et tous tiennent le même langage :

— Notre commerce était dans le marasme, mais on nous promettait depuis des années que l'on ferait bientôt quelque chose pour nous, en perçant une rue qui faciliterait l'accès des galeries. Nous tenions donc bon, sûrs de nous

rattraper un jour prochain. Arrive un Juif qui nous dit : « Otez-vous de là que je m'y mette! » et qui nous expulse sans autre forme. « Le Palais est à moi... »

Il y a d'autres mécontents. Ce sont les commerçants du quartier de la Bourse. Si la Bourse est pour eux une source de bénéfices, ils tiennent tout naturellement à la garder, et la Bourse du Commerce qu'on leur offre en échange n'est à leurs yeux qu'une fichue fiche de consolation.

Pour ces motifs et pour quelques autres, la combinaison n'est donc pas encore immédiatement réalisable, et, si nous continuons à veiller, nous empêcherons le Bloch d'achever sa conquête.

Mais le juif maître du Palais-Royal, quel symbole! Saluez le Juif Roi qui se met dans ses meubles. Après avoir judaïsé le Théâtre-Français, il lui fallait le Palais-Royal, et gagnant de proche en proche, voici qu'il s'apprête à s'annexer encore la Bibliothèque nationale. Ici, c'est un autre Bloch (Camille, celui-là,) qui opère, sous le patronage d'Aulard et de Reinach.

Sus à la tribu!

LE PROLÉTAIRE CONSCIENT

Nous continuons à faire le service gratuit de *L'ŒUVRE* aux adresses dont nos abonnés ont bien voulu nous donner la liste. Si nos nouveaux lecteurs trouvent que nous faisons une besogne intéressante et utile, nous comptons qu'ils voudront bien souscrire un abonnement.

L'abonnement est le seul moyen de nous soutenir et d'étendre notre propagande.

D'ENGHÏEN A MONTE-CARLO

Les noms!



Urbain Gohier commente, dans son carnet, la discussion du Sénat sur les tripots. Il en faut citer quelques extraits, car rien ne découvre mieux les malpropres dessous de Marianne :

M. Empereur. — C'est surtout en vue d'assurer à notre station la prospérité, la paix et l'honnêteté compromise, depuis un certain nombre d'années, par une bande de gredins, que nous avons agi. Nous venons dire aux représentants du pays dans cette haute Assemblée : protégez-nous. Oui, messieurs, protégez-nous contre les gens qui détroussent les joueurs, qui volent le bien des pauvres, qui compromettent l'avenir des villes, qui les asservissent, qui les ruinent en détournant de chez elles les étrangers par leurs procédés malhonnêtes, outranciers et vexatoires. *Ces gens*, par la puissance de l'argent, se mettent au-dessus de tous les pouvoirs ; les parquets n'osent pas les poursuivre, les tribunaux hésitent à les condamner, les autorités les plus élevées, civiles et judiciaires, les craignent ou entretiennent avec eux des relations trop amicales pour obtenir des faveurs dans les casinos...

M. Dominique Delahaye. — Comment, la magistrature fait de ces choses ?...

M. Empereur. — Bien plus, la sûreté générale les soutient.

Ces « gens », ce sont, bien entendu, les tenanciers des tripots et leurs complices. C'est le Prince Roulette, qui établit à Monaco un foyer

d'espionnage judéo-allemand; c'est le cordonnier belge Dhainaut, qui, expulsé de son pays et venu chez nous en savates, se fait au casino d'Enghien sept ou huit millions de rentes. Combien ces millions extorqués aux petits joueurs, employés et ouvriers parisiens, représentent-ils de drames, de désespoirs, de vols, de suicides et de crimes? On ne le saura jamais, car tout est « étouffé », comme l'argent des gogos. Dhainaut comme Roulette tient la police, comme il tient les Q. M. Et c'est en plein Parlement, c'est au Sénat que l'on donne ces détails!

M. Gaudin de Villaine. — Tout est pourri.

M. Empereur. — Les tenanciers de certains établissements s'en vantent; ils disent publiquement, à tout venant, qu'ils ont des amis dans les bureaux de la sûreté générale, qu'ils en ont au Parlement. (*Exclamations.*)

M. Dominique Delahaye. — Des noms, des noms!

Ces noms, tout le monde les connaît, et M. Delahaye comme tout le monde; nous les avons imprimés dix fois. Et l'interruption de M. Perrier, ex-garde des sceaux, ne fait que souligner l'allusion:

M. Antoine Perrier. — Je pense que vous ne faites allusion à aucun des membres de la haute Assemblée?

M. Empereur. — Je ne fais allusion à aucun membre de cette Assemblée. (*Bruit.*)

A ce moment, un sénateur s'est écrié:

« Voilà qui est aimable pour la Chambre! »

Mais, à la correction des épreuves, cette phrase a été biffée dans le compte-rendu officiel. Il y reste, du moins, cette ironique précision du spirituel maire de Laon:

M. Ermant. — Vous ne faites pas allusion à une personne, vous faites allusion à plusieurs.

M. Empereur. — Ce n'est pas une idée personnelle que j'exprime, je rapporte ce qu'ont dit les gens que je mets en cause: ils se vantent d'avoir des amis non seulement dans les bureaux de la sûreté générale, mais dans le Parlement, et ils ajoutent que ces amis leur coûtent très cher. (*Exclamations.*)

M. Gaudin de Villaine. — Je l'ai dit, c'est le procès du régime!

M. Empereur. — Si vous vouliez vous rappeler les faits qui se sont produits il y a quelques années, vous verriez revenir certains noms que je ne veux pas citer.

M. Dominique Delahaye. — Au contraire, citez-les!

M. Empereur. — Je ne citerai aucun nom; il s'agit d'ailleurs de personnes qui sont mortes.

Soit, ne troublons pas leur dernier sommeil. Mais, puisque les tenanciers de tripots continuent à exercer impunément leur criminelle industrie, il est évident que les souliers « des personnes qui sont mortes » ont été chaussés par d'autres Q. M. Ils se disputent, du reste, le triste, mais profitable honneur de défendre auprès des ministres les intérêts des forbans d'Enghien et de Monaco. Et leur tâche est d'autant plus facile à remplir, qu'au ministère même il y eut naguère un sous-secrétaire d'État qui touchait aussi sa petite commission. N'est-il pas toujours au Sénat, M. Empereur?

Moralité... C'est M. Gaudin de Villaine qui la tire:

M. Gaudin de Villaine. — Je demande l'affichage de votre discours. Cela avancera de six mois le coup d'État, qui est, du reste, imminent.

**Chaque rédacteur n'est responsable
que de ce qu'il écrit.**

Le nouveau Prince



Une fois de plus, la jeune littérature vient de se couvrir de ridicule.

On sait l'histoire: un jour, on sacra Verlaine *prince des poètes*. L'exquis Lélian eût préféré une absinthe à ce titre pompeux. Mais il l'accepta tout de même, étant d'humeur débonnaire et je m'en fichiste. A sa mort, Mallarmé lui succéda, pince-sans-rire un peu triste de voir qu'on le prenait tant au sérieux. Lorsqu'il s'enfuit vers ces rives du songe, sa patrie naturelle, tant de poètes pouvaient prétendre à la couronne, que l'on fit comme à Rome au conclave: on choisit le père Dierx, vieillard inoffensif, sans ambition, et digne. Il allait aux banquets, aux enterrements, aux inaugurations de plaques et de bustes, et lisait d'une voix éteinte des allocutions honnêtes.

Ces temps-ci, la Parque cruelle obligea la gent littéraire à lui trouver un remplaçant. Aussitôt grande discorde au camp d'Agramant. La vérité était qu'aucun nom ne s'imposait, d'abord parce que nous n'avons *aucun grand poète*, — ensuite parce que notre poète le plus respecté par les jeunes, M. Henri de Régner, est de l'Académie, et que ce titre de *prince des poètes* semblait plutôt une sorte de quarante-et-unième fauteuil promis au génie irrégulier et sans attaches mondaines, — troisièmement parce que notre poète le plus vivant et le plus humain, qui est Mme de Noailles, avait assez avec son titre réel de comtesse sans qu'on lui colloquât par-dessus le marché une cou-

ronne en carton peint, — enfin parce que les poètes véritables se souciaient médiocrement du titre de prince et du résultat, quel qu'il fût, d'une élection régie par le hasard.

Car c'est le propre de cette élection que tout y soit livré à la fantaisie des votants. Cette fois-ci, trois ou quatre journaux se sont formés en section de vote. Et chacun a pu donner aux rédacteurs le nom qui lui a plu. Moi, j'ai voté pour Barrès, qui écrit en prose, car je n'aime pas qu'on se paye ma tête.



En fait, l'élection a été menée par l'éditeur Figuière, qui, voulant faire vendre les ouvrages de Paul Fort, a lancé des rabatteurs dans tout Paris, à la recherche de vagues esthètes, à qui l'on représentait le succès de la candidature Paul Fort comme une sorte de triomphe de la jeune littérature sur le boulevard. Car M. André Billy, de *Paris-Midi*, devant l'impossibilité où étaient les écrivains de trouver un candidat capable de rallier tous les suffrages, avait décidé de lancer la candidature de Raoul Ponchon, en manière de protestation. Et cet excellent Ponchon a recueilli toutes les voix des gens qui n'aiment pas la littérature biscornue (1).

En fin de compte, et comme c'était naturel dans cette politique de marchands de vin, l'écurie Figuière a triomphé avec son crack Paul Fort. Le jour le plus rigolo fut celui du dépouillement du scrutin, où l'on s'aperçut que les trois quarts des électeurs de Fort étaient de parfaits inconnus. Par une sorte de symbolisme charmant, le scrutin était présidé par M. René Blum, de *Gil Blas*, dont l'ouvrage littéraire le plus important est, à ma connaissance, une préface de *Mathilde et ses mitaines* par Tristan Bernard. Encore est-il que cette préface élogieuse a été composée par M. Tristan Bernard lui-même.

(1) Et qui aiment les vers français.. — G. T.

Eh bien ! maintenant que prince il y a, qu'est-ce que notre prince ?



Paul Fort est mince, de taille moyenne, l'œil noir et bizarre, le cheveu aile de corbeau, généralement gras. Il porte de vastes chapeaux mous et des cravates qui cachent le linge. C'est un « artiste », vous le voyez bien.

Ajoutez à cela qu'il habite un atelier de peintre où le désordre est énorme, qu'on le trouve plutôt au café que chez lui, et que, sur la moleskine des Lilas ou dans les caveaux des Halles, son entendement est parfois enténébré. Il ne manque pas d'esprit, d'ailleurs ; il méprise le bourgeois, le philistin, même lorsqu'il le tape ; et ce bon champenois finaud a assez de goût et de connaissances littéraires pour ne pas prendre au sérieux les ouvrages de la plupart de ses électeurs. A dix-huit ans, tout enflammé pour la scène, il fonda un théâtre dont les représentations ont laissé à leurs spectateurs des souvenirs pittoresques. Depuis quelques années, il dirige une revue littéraire *Vers et Prose*, où l'abscons règne souvent en maître, et qui est en même temps la source de son pouvoir et celle de ses revenus.

Mais comme poète, que vaut donc ce Paul Fort singulier ?

Il ne vaut pas grand chose, et pourtant il y avait en lui de quoi faire un excellent poète.

Il produit une sorte de marmelade où le vers irrégulier, assonancé, libéré, se mêle avec audace à la prose imagée, invertébrée, désordonnée, disloquée et vaguement rythmée. C'est un poète qui n'écrit pas en prose et qui n'écrit pas en vers. C'est le véritable homme libre de la littérature : il souffle dans son biniou, et, d'un œil ivre, regarde les étoiles en émettant des sons. Parfois c'est gai, parfois c'est gentil, parfois c'est quelconque. Il a écrit une quinzaine de volumes comme cela.

Il n'est soumis à aucune règle : versification, syntaxe, ordre logique, composition, clarté du discours sont en face de lui comme les Anglais à Waterloo devant Cambronne ; il les envoie ailleurs.

Pourtant, si dans une anthologie ou dans les premiers volumes de Paul Fort, vous parcourez quelques morceaux plus ordonnés, moins fous, qu'on vous aura indiqués, vous sourirez aux images fraîches et jeunes que ce rapin de la poésie a recueillies à la pipée, au hasard des chemins.

Notre prince est un bon garçon, qui faisait sourire. On lui flanque sur la tête la couronne du roi d'Yvetot. Nous voilà obligés de le passer sous la toise. Ce n'est plus que le roi de la six-quatre-six. Quelle curieuse idée les lecteurs de Ronsard et de Leconte de Lisle vont se faire de la poésie contemporaine, lorsqu'ils ouvriront les œuvres de Fort !

Mais les ouvriront-ils ?

LOUIS THOMAS.

Le prix du courage.

On nous demande :

— Pourquoi, dans votre article du 25 avril : « Ça fait marcher le commerce... », n'avez-vous pas nommé les constructeurs — au cœur plus léger que leurs appareils — qu'il faut rendre responsables des morts récentes de nos officiers aviateurs, sans compter d'innombrables accidents dus aux mêmes négligences criminelles ?

Nous répondons :

— Il y avait, en effet, un nom dans la lettre que nous avons publiée ; mais nous l'avons biffé.

— Pourquoi ?

— Parce que nous avons quatre procès en cours, et que nous n'avons pas le moyen, quelle que soit notre bonne volonté, de courir les risques d'un cinquième...

Nous l'avouons avec un peu de honte.

Mais la honte n'est pas pour nous.



Nos Lecteurs causent...



République ou Monarchie?



A cette heure, où tant d'enquêteurs cherchent à démêler « ce qu'en pense » la jeunesse des écoles, on lira sans doute avec curiosité cette lettre que nous adresse un étudiant :

Paris, le 4 juillet 1912.

Monsieur,

Vous citez dans votre numéro du 4 juillet, un article du *Rappel* dans lequel le vieil organe républicain se plaint de l'indifférence complète dont font preuve les étudiants républicains de 1912, quand il s'agit de défendre dans la rue les principes démocratiques et le gouvernement républicain.

Je voudrais, monsieur, détruire une équivoque que comporte l'appellation d'« étudiants républicains ».

En effet, monsieur, parmi les étudiants républicains, il y a deux catégories bien distinctes d'individus peu faites pour se comprendre l'une l'autre.

Les plus nombreux, sans conteste, et presque l'unanimité parmi les étudiants républicains

sont ceux qui « ne se battent plus que pour les faveurs et les sinécures », ce sont « les jeunes couches de la démocratie intellectuelle », les jeunes gens qui « portent haut et ferme le drapeau de la République », etc..

Les ambitions de ces nobles jeunes gens sont :

- 1^o être nommé conseiller de préfecture ;
- 2^o être nommé officier d'académie ;
- 3^o être « nommé » député.

Quand, à vingt ans, on a des préoccupations aussi graves et aussi élevées, on n'a pas le temps de descendre dans la rue pour « se faire casser la gueule », comme on dit quand on est étudiant.

A côté de ces « étudiants républicains », il y a nous, étudiants républicains aussi, mais d'une autre sorte, qui n'attendons rien du régime et restons en dehors de la République.

Je veux vous expliquer, pourquoi nous non plus ne payons pas de notre personne pour défendre la République.

Nous, nous sommes de la même race que les Etudiants qui en 1830 et en 1848 combattirent sur ces barricades et périrent vaillamment en essayant de détruire un régime mauvais et d'établir la République.

Ceci peut vous faire comprendre, monsieur, pourquoi nous n'éprouvons pas le besoin d'acclamer la 3^e République. Nos glorieux ancêtres avaient quelques griefs contre le gouvernement de Louis-Philippe, nous en avons contre le gouvernement de M. Fallières, et chose curieuse, ce sont les mêmes.

On reprochait à Louis-Philippe d'avoir confisqué la République à son profit. Et nos gou-

vernants ? De manquer de décorum. Et Fallières ? De réclamer des prébendes pour sa famille. Et Lanes ? D'avoir supprimé la liberté de la presse. Hervé est à la Santé, Téry révoqué. M. le sénateur Gervais ne prétendait-il pas récemment rétablir, ou plutôt établir l'inculpation de crime de lèse majesté envers le Président ?

Les ministres étaient corrompus ? Briand...

Les députés vendus ? Nous avons le requin Klotz, le requin Etienne, etc.

Les pairs étaient gâteux ? La plupart de nos sénateurs n'ont rien à leur envier.

Le gouvernement et la police violaient la loi ? M. Lépine, lui, ne la viole pas, il la tient pour inexistante.

Le gouvernement ne respectait pas la dignité nationale ? A côté de la reculade de 1840 et de l'affaire Pritchard, ne citons que la cession du Congo.

La liste des griefs symétriques pourrait s'allonger à l'infini.

Le parlementarisme est partout et toujours semblable à lui-même, sous Walpole comme sous Guizot ou sous Briand.

J'en ai cité assez, monsieur, pour que vous ne vous étonniez pas que nous ne songions nullement à défendre le régime abject, qui, selon nous, ressemble à la République comme Soulouque à Marc Aurèle, Seignobos à Fustel de Coulanges, Israël à la France !

Pour que vivent la France et la République, à bas le régime abject !

UN ÉTUDIANT RÉPUBLICAIN
ET FRANÇAIS

Pernopolis

Monsieur, le Directeur,

Vous ne trouvez dans le Doubs que 13.495 étrangers ?

Allons donc ! A elle seule, la ville de Pontarlier en héberge déjà plus de 5.000.

C'est bien simple : sur 10.000 habitants, il ne reste plus que 1.800 électeurs. De plus en plus, l'élément français tend à disparaître.

L'étranger détient d'abord toute l'industrie de l'absinthe ; et il est d'ailleurs tout naturel que, l'absinthe étant interdite chez nos voisins, ils nous envoient leurs fabricants pour nous empoisonner un peu plus vite.

C'est ainsi que nous avons les maisons : Pernod fils (juif et suisse) ; — Edouard Pernod (suisse) ; — Legler-Pernod (suisse) ; — Dubied-Duval (suisse).

Les entrepreneurs de bâtiments sont tous italiens, sauf deux. Il en est de même (sauf trois) pour les entrepreneurs de peinture et de plâtrerie.

La grande fabrique de tricoterie est suisse.

La fabrique de biscuits est suisse.

La fabrique d'automobiles est suisse.

La fabrique de « pièces détachées pour cycles et autos » est suisse.

La fabrique de rubans est suisse.

Sur deux photographes, il y a un Suisse.

Sur cinq marchands de légumes, l'un est italien, et deux autres sont espagnols, etc.

Les soirs d'été, on n'entend dans les rues qu'accordéons italiens et refrains allemands.

Il est vrai que la maison Pernod fils a été rachetée par le Juif Weil-Picard, qui vient deux

jours par an à Pontarlier. La baguette de la « fée verte » lui rapporte chaque année six millions de bénéfice net.

Bien entendu, jamais cet empoisonneur public n'a donné un centime à la ville de Pontarlier. Il préfère suivre les exemples du Juif Cahen de Caïffa, qui a fait une si belle spéculation en achetant le couvent des Oiseaux, et du Juif Charley, qui en a fait une autre, plus avantageuse encore, en acquérant rue Raynouard le domaine des frères de la doctrine chrétienne (tous les magnifiques immeubles qui forment l'avenue Mercédès ont été construits sur ce terrain).

Le Juif Weil-Picard, qui habite 63, rue de Courcelles, s'est payé le jardin des Dominicains du Faubourg Saint-Honoré (n° 222) et, le joignant au sien, il a pu s'offrir de la sorte, au cœur de Paris, un parc splendide, plus beau que celui de la baronne de Rothschild, qui, elle, pour planter sa tente, s'est contentée de raser la maison où est mort Balzac.

Ces Dominicains, dépossédés de leur jardin potager et chassés de leur pays *manu militari* pour céder la place à un vieux Juif marchand d'absinthe, n'est-ce pas encore tout le régime ? Les voilà bien, les progrès de la pensée libre !

En face du marchand de vins de l'Élysée, il était naturel que s'élevât l'autre colonne du Temple judéo-maçonnique, le fabricant de Pernod !

Ils en feront tant que le jour n'est plus loin où « Vive la République ! » finira par signifier : « Meure la France ! »

UN PONTISSALIEN.

Potins et Pantins



Le Jeu à la mode.

Est-ce un genre qui refléurit ? Est-ce un suprême hommage — le plus délicat et le plus discret — à l'auteur des *Confessions* ?

Notre confrère *Comœdia* a commencé par publier les très gracieuses « confidences de femmes » de Mme Annie de Pène, qui, si véridiques qu'elles paraissent, ne sont peut-être que de « fausses confidences ». Il a continué par les « confidences » de M. Edmond Sée, — qui sont sans doute des confidences d'homme. Après quoi, Mme Catulle Mendès s'est épanchée à son tour avec un généreux lyrisme, et, toujours dans le même journal, elle veut bien nous réserver de « petites confidences », qui font regretter au lecteur qu'elles ne soient pas plus grandes.

Depuis lors, c'est une épidémie : chaque courrier apporte à M. de Pawlowski les « tendres aveux » et les « doux secrets » de cœurs innombrables. Las de la tour d'ivoire et de sa « divine solitude », toutes ces dames et tous ces messieurs de lettres éprouvent un impérieux besoin de montrer leur âme à tous les passants.

Et n'était son très fort tirage, on serait tenté de croire que *Comœdia* tend à devenir un journal confidentiel...

Le Prince et le poète.

Dans un noble article, Laurent Tailhade rend un très courtois et trop indulgent hommage au

nouveau « prince ». C'est sa seule façon — fort élégante — de nous rappeler qu'il y a encore chez nous de vrais poètes, qui font des vrais vers.

A ceux qui éprouvent le besoin de s'en convaincre, nous recommandons la lecture des *Pages choisies*, qui viennent de paraître chez Messein.

Excellente justice distributive : on élit Paul Fort, mais on lit Laurent Tailhade.

Les Allemands chez nous.

Nous nous résignons si passivement à l'Invasion que déjà la France est considérée à l'étranger comme une province de l'Empire germanique.

Le Révérend N. D. Hillis, pasteur de Brooklyn près de New-York, vient de le proclamer solennellement du haut de la chaire. La *Tribune de Chicago* nous donne le texte de cet injurieux sermon :

« La France, a-t-il dit, est peu à peu conquise par des tribus d'Allemands qui ne la quitteront jamais. Insensiblement, elles s'emparent de tout le pays. Bientôt la France ne sera plus que d'Allemands.

« Une nation qui ne se tait remarquer que par sa frivolité, par la diminution de ses naissances, par sa révolte contre les lois, est appelée à disparaître. Quand un peuple a perdu toute conscience morale, toute faculté d'indignation contre le mal, il est voué à une désagrégation rapide. L'Allemagne guette la France et va profiter de son anéantissement. »

Alors, *fnis Gallia?*

Minute, mon Révérend ; vous allez bientôt vous apercevoir que, s'il y a beaucoup d'Allemands en France, on y trouve encore quelques Français.



Défendons-nous.

Un journal militaire, dont nous nous excusons d'ignorer le titre, publie cette judicieuse lettre d'un officier de réserve :

Monsieur le directeur,

Votre journal a publié tout récemment un article très intéressant : « la réplique française aux armements allemands ». Il y a évidemment une réplique qui dépend de notre Parlement et de notre gouvernement. Mais il y en a une autre, applicable sans délai et à la portée de tous. Nous sommes 20.000, 30.000, 40.000 officiers de complément. Du jour au lendemain, diminuons le budget allemand.

Les Allemands importent en France, annuellement, pour plus d'un milliard de francs qui émigrent dans leurs poches. Quelque cent mille Allemands vivent en France comme employés, voyageurs, garçons de café ou d'hôtel, sans parler de métiers moins avouables. Ces gens-là prennent la place et le pain de nos compatriotes.

Refusons d'employer des Allemands ; refusons d'acheter dans les maisons à personnel allemand, de descendre dans les hôtels avec garçons tontons ; refusons d'acheter dans les maisons françaises tout article de fabrication allemande.

C'est aisé, il suffit de le vouloir, et c'est notre devoir de donner l'exemple, nous, officiers de l'active ou de complément.

Résultats : un milliard de moins par an dans la poche des Allemands, et 20 000 étrangers de moins dans notre pays, où ils trouvent tout si mal — à les entendre.

Le moyen est simple : il sera certainement fructueux.

CAPITAINE G...

QUELQUES LIVRES

Son Printemps

PAR

RACHILDE

Son Printemps... J'aurais été fort étonné de voir apparaître sous ce jour le talent de Rachilde, si je ne me rappelais ses *Histoires bêtes pour amuser les enfants d'esprit*, où déjà l'on goûtait la même fraîcheur délicieuse, le même charme discret, la même pureté naïve et compliquée.

Mais n'oubliez pas que Rachilde a donné la vie à toute une série d'héroïnes frémissantes, de créatures

d'amour et de sang : la perverse petite fille hallucinée de *Zarathoustra*, les femmes de l'*Animale*, de *Madame Adonis*, de *Minette*, de la *Sanglante Ironie*. « C'est une Agnès doublée d'une princesse de *Décameron*, » disait de Rachilde Camille Lemonnier...

Oh! les Enfers tragiques, oh! les clairs Paradis qu'évoquent les *Fleurs du mal* et les romans de celle que Barrès appela « Mademoiselle Baudelaire »!

C'est bien cet écrivain que nous retrouvons dans *Son Printemps*, avec la même subtilité perverse, la même ingénuité, la même puissance d'évocation, les mêmes mystérieux symboles. Cette petite Miane inquiétante et précoce, à l'imagination frissonnante, à la sensibilité exaltée, à l'orgueil exaspéré, est d'une vérité profondément humaine et d'une généralité qui fait d'elle une entité. N'avons-nous pas retrouvé en elle nos curiosités, nos étonnements, nos meurtrissures, nos présomptions, notre cœur — toute la vie intérieure de notre seizième année ?

Et ceci n'est pas le moins rare mérite de cette œuvre — comme de toutes celles que nous donna Rachilde jusqu'à présent : d'être écrite en une langue colorée, nuancée, incisive, évocatrice et sobre. Lisez ces images : « Joanille est arrivée par le sentier des bois, celui qui tord son gros serpent à travers la montagne... » Et encore : « Miane porte en elle un tas d'oiseaux sauvages qui ne demandent qu'à s'élaner et à faire leur malin du bec ou de l'ongle... » Et encore ceci : « C'est l'heure paisible où, assises côte à côte, les jeunes filles se confient mille choses puériles, et bavardent en se baignant dans l'espace, comme deux tourterelles roucoulantes. »

A. B.

Jean Portalès. **Histoire de Martine amoureuse** (Conard, éditeur). — Il y a peut-être à l'heure actuelle parmi nos jeunes romanciers un effort vers la sobriété, cette qualité si française, qui n'est au fond que de l'honnêteté : un roman comme celui-ci, tout autant que les œuvres des Tharaud, suffirait à le montrer.

C'est une vieille histoire que l'on nous conte là : celle d'une jeune femme déçue par son mari, qui le trompe, et que son nouvel amour ne satisfait pas comme elle l'espérait. Mais un naturel, une force d'expression rares nous retiennent.

On lira ce livre écrit pour les honnêtes gens dans un langage qui est du français, et non l'irouquois ou le néo-malais actuellement en faveur. — L. T.

Communiqués

Chemin de fer de l'Ouest-Oural.

La Banque de Paris et des Pays-Bas, le Comptoir National d'Escompte de Paris, le Crédit Lyonnais et la Société Générale procèdent en ce moment au placement de 178.618 obligations 4 ½ % de 500 francs nominal de la Compagnie du Chemin de fer de l'Ouest-Oural, rapportant 22 fr. 50 par an, et amortissables en quatre-vingt-une années, à partir de l'ouverture de la ligne au trafic régulier.

Ces obligations jouissent de la garantie absolue du gouvernement impérial de Russie pour le service de leur intérêt et de leur amortissement. La Compagnie a pris à sa charge le paiement de tous les impôts et taxes dont elles sont actuellement passibles à l'étranger.

Le prix de placement est de 98 ¼ %, ou 494 fr. 25 payables : 241 fr. 25 au moment de la demande, et 250 francs le 15 octobre prochain. En se libérant par anticipation le 15 juillet courant, les souscripteurs recevront une bonification de 1 fr. 25 par obligation.

Les demandes sont reçues dès maintenant aux établissements désignés plus haut, à leurs succursales ou agences.

Les publications exigées par la loi ont paru dans le *Bulletin des Annonces légales obligatoires* du 1^{er} juillet courant.

Compagnie Générale Française du Maroc.

On a introduit le 9 juillet simultanément à la Cote officielle de Lyon (2^e partie) et au marché en banque de Paris, les actions de la Compagnie Générale française du Maroc. Cette Société a pris la suite d'un syndicat de capitalistes lyonnais qui s'est assuré dans les trois dernières années d'importants territoires, propres à la culture, dans la région comprise entre le fleuve Moulouya et le département d'Oran. Cette région, qui jouit d'un sol fertile et d'une main-d'œuvre abondante, est aussi la première qui sera mise en exploitation, étant le prolongement de l'Algérie dont les colons affluent pour la mettre en valeur. Aussi ces terrains sont-ils l'objet d'une plus-value croissante. La Compagnie Générale Française du Maroc détenait au moment de sa constitution, en janvier dernier, environ 20.000 hectares. Quant à ses droits d'option, ils portent sur

25.000 autres hectares environ de terres choisies dans les meilleures zones et situées, pour la plupart, sur le tracé du nouveau chemin de fer qui va être construit de Oudjda jusqu'à Fez. Tous ces achats et options ont été conclus à des prix très bas variant de 15 à 45 francs l'hectare et leur valeur est actuellement bien supérieure; elle a progressé, suivant les cas, de 100 à 500 %. C'est ainsi que les 4.000 hectares que la Société possède à Naima, dans la riche plaine des Angads, sont estimés à eux seuls à un million. Par la vente de quelques-uns de ses lots, la Société a déjà réalisé des bénéfices extrêmement importants par rapport à son capital; nous les indiquerons prochainement. En regard de son capital d'un million de francs en 10.000 actions de 100 francs, auxquelles s'ajoutent des parts ayant droit à 25 % des bénéfices, il y a donc à l'heure actuelle un actif foncier d'une valeur bien supérieure et qui grandit de jour en jour.

(Voir *Bulletin annexe au Journal Officiel* du 26 février 1912.)

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA
MÉDITERRANÉE

**Trains spéciaux à prix très réduits (2^e et 3^e cl.)
pour le Dauphiné.**

Départs de Paris, les 22 juillet et 8 août.

Le retour pourra être effectué, au gré des voyageurs, jusqu'au 1^{er} novembre 1912, par tous les trains du service régulier, (à l'exclusion du rapide 60), sans arrêt en cours de route et sous réserve, pour l'usage des express, des conditions de parcours fixées pour l'admission dans ces trains.

Les billets pour ces trains spéciaux seront délivrés exclusivement à la gare de Paris P.-L.-M. :

Du 10 au 21 juillet (18 heures) pour le train partant le 22 juillet.

Du 29 juillet au 7 août (18 h.), pour le train partant le 8 août.

Pour tous renseignements sur les conditions, les prix et l'horaire de ces trains, à nombre limité de places, se reporter à l'affiche spéciale ou s'adresser aux Bureaux de ville de la Compagnie.

Le Gérant : GARDANNE

Imp. spéciale de l'*Œuvre*, 15, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris